



patrimoine pièce argent et or

Par **SandraBis**, le 14/01/2021 à 07:43

Bonjour,

Mon compagnon a acheté des pièces monnaies en or. Un vendeur d'une boutique de rachat d'or lui a conseillé de faire entrer ces pièces dans son patrimoine pour éviter une imposition moins intéressante lors de la revente. Est-ce que quelqu'un pourrait m'aider à comprendre la marche à suivre ?

En vous remerciant par avance.

Par **Marck.ESP**, le 14/01/2021 à 12:15

Bonjour

Pas de marche à suivre à vous indiquer, car il n'y a pas plusieurs moyens de vendre des pièces.

La taxation est que le montant global de la vente, soumis à une taxe forfaitaire de 11,5 % (2018) dès le premier euro, qu'il y ait plus-value ou pas.

La solution qui peut permettre de réduire l'impôt consiste en une option pour le régime de taxation sur les plus-values réelles qui est fonction de la durée de détention.

[revente OR](#)